

# Bachelier en Comptabilité option : fiscalité

**HELHa Campus Mons** 159 Chaussée de Binche 7000 MONS

Tél : +32 (0) 65 40 41 44

Fax : +32 (0) 65 40 41 54

Mail : [eco.mons@helha.be](mailto:eco.mons@helha.be)

## 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

| UE 38S Fiscalité européenne en langues étrangères          |                                                                                                                                                                                                        |                 |             |
|------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|-------------|
| Code                                                       | ECCF3B38SFELE                                                                                                                                                                                          | Caractère       | Obligatoire |
| Bloc                                                       | 3B                                                                                                                                                                                                     | Quadrimestre(s) | Q1          |
| Crédits ECTS                                               | 3 C                                                                                                                                                                                                    | Volume horaire  | 24 h        |
| Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE | <b>Céline LAMBRETTE</b> ( <a href="mailto:celine.lambrette@helha.be">celine.lambrette@helha.be</a> )<br><b>Alice DELZENNE</b> ( <a href="mailto:alice.delzenne@helha.be">alice.delzenne@helha.be</a> ) |                 |             |
| Coefficient de pondération                                 | 30                                                                                                                                                                                                     |                 |             |
| Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification      | bachelier / niveau 6 du CFC                                                                                                                                                                            |                 |             |
| Langue d'enseignement et d'évaluation                      | Français                                                                                                                                                                                               |                 |             |

## 2. Présentation

### Introduction

La finalité de cette unité d'enseignement est de maîtriser tous les aspects relationnels entre le contribuable et l'administration fiscale, maîtriser la fiscalité européenne, régionale et communale ainsi que les aspects fiscaux relatifs à l'enregistrement, aux successions et à l'hypothèque.

### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **S'inscrire dans son milieu professionnel et s'adapter à son évolution**
  - 1.5 Identifier ses besoins de développement et s'inscrire dans une démarche de formation permanente
- Compétence 2 **Communiquer : écouter, informer et conseiller les acteurs, tant en interne qu'en externe**
  - 2.2 Négocier, argumenter et défendre les dossiers
- Compétence 4 **Analyser les données utiles à la réalisation de sa mission en adoptant une démarche systémique**
  - 4.3 Vérifier la conformité des documents aux exigences légales
  - 4.4 Établir le diagnostic de la situation comptable, fiscale et financière d'une entreprise, cerner et définir les problématiques éventuelles et proposer des solutions et recommandations
- Compétence 5 **S'organiser : structurer, planifier, coordonner et gérer de manière rigoureuse les actions et les tâches liées à sa mission**
  - 5.2 Mettre à jour la documentation
  - 5.4 Assurer le suivi de ses dossiers

### Acquis d'apprentissage visés

Au terme du Q1, l'étudiant devra entre autres être capable:

- De maîtriser les spécificités fiscales européennes
- De s'exprimer sur les problématiques fiscales en Europe
- De tenir ses connaissances à jour en matière fiscale.
- De comparer les systèmes fiscaux européens et étrangers
- De se préparer à un entretien d'embauche

### Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

### 3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

|               |                                                         |            |
|---------------|---------------------------------------------------------|------------|
| ECCF3B38FELEA | Fiscalité européenne en langues étrangères: néerlandais | 24 h / 3 C |
| ECCF3B38FELEB | Fiscalité européenne en langues étrangères: anglais     | 24 h / 3 C |

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### 4. Modalités d'évaluation

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

|               |                                                         |    |
|---------------|---------------------------------------------------------|----|
| ECCF3B38FELEA | Fiscalité européenne en langues étrangères: néerlandais | 30 |
| ECCF3B38FELEB | Fiscalité européenne en langues étrangères: anglais     | 30 |

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

#### **Dispositions complémentaires relatives à l'UE**

**Principe général :** la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent. Lorsqu'une unité d'enseignement ne contient qu'une activité d'apprentissage, la note de l'unité d'enseignement est la note d'évaluation de cette activité d'apprentissage, note obtenue selon les modalités d'évaluation décrites dans les fiches ECTS de l'activité d'apprentissage.

#### **Exceptions :**

1. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

N.B. La non-présentation d'une partie de l'épreuve (par exemple un travail) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

#### Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).

# Bachelier en Comptabilité option : fiscalité

**HELHa Campus Mons** 159 Chaussée de Binche 7000 MONS

Tél : +32 (0) 65 40 41 44

Fax : +32 (0) 65 40 41 54

Mail : [eco.mons@helha.be](mailto:eco.mons@helha.be)

## 1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Fiscalité européenne en langues étrangères: néerlandais    |                                                                                                |                 |             |
|------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|-------------|
| Code                                                       | 3_ECCF3B38FELEA                                                                                | Caractère       | Obligatoire |
| Bloc                                                       | 3B                                                                                             | Quadrimestre(s) | Q1          |
| Crédits ECTS                                               | 3 C                                                                                            | Volume horaire  | 24 h        |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants | <b>Alice DELZENNE</b> ( <a href="mailto:alice.delzenne@helha.be">alice.delzenne@helha.be</a> ) |                 |             |
| Coefficient de pondération                                 | 30                                                                                             |                 |             |
| Langue d'enseignement et d'évaluation                      | Français                                                                                       |                 |             |

## 2. Présentation

### Introduction

Cette activité d'apprentissage vise à:

- Maintenir et approfondir les acquis grammaticaux et lexicaux.
- Développer la compréhension à la lecture et à l'audition.
- Favoriser l'expression orale.
- Préparer et orienter l'étudiant vers les situations de la vie quotidienne et professionnelle auxquelles il est susceptible d'être confronté

### Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de cette activité d'apprentissage, sur les thèmes abordés et développés, par écrit et/ou oralement, l'étudiant(e)

sera, de manière rigoureuse, capable de (d') :

- communiquer avec son interlocuteur dans des situations liées au métier de comptable (accueil, mail, téléphone, rendez-vous, réunion ...),
- formuler des messages liés à la vie professionnelle, de manière appropriée,
- exprimer ses idées en adéquation avec celles de ses interlocuteurs,
- utiliser les expressions et le vocabulaire adéquats dans un contexte donné,
- utiliser correctement les acquis grammaticaux,
- traduire avec précision des expressions et/ou phrases du français en néerlandais et inversement,
- répondre de manière adéquate à toute question portant sur le contenu des messages écrits et/ou oraux,
- présenter une description et/ou argumentation claire et fluide dans un style adapté au contexte,
- respecter et utiliser les principes de base de la correspondance professionnelle,
- résumer tout document et exprimer son opinion,
- se présenter et répondre aux questions dans le cadre d'un entretien d'embauche

## 3. Description des activités d'apprentissage

### Contenu

Cette activité d'apprentissage visera à développer la communication écrite et orale propre au milieu professionnel en utilisant correctement les acquis grammaticaux. Les thèmes exploités sont entre autres :

- boekhouden
- solliciteren
- de Europese belastingen
- geld
- ...

### **Démarches d'apprentissage**

- activités variées (compréhension à l'audition/à la lecture, expression orale/écrite)
- jeux de rôle
- explications théoriques
- exercices dirigés
- travail en autonomie et/ou en groupe
- travail régulier

### **Dispositifs d'aide à la réussite**

- document récapitulatif de la matière et des objectifs pour l'examen.
- questions/réponses
- liste de ressources intéressantes distribuée en début de cours et postée sur ConnectED

### **Ouvrages de référence**

- Comprendre et exploiter des textes d'actualité, Baelen, Degrave, De Rycke et Hiligsmann, De Boeck supérieur 2018
- Exercices de grammaire illustrée du néerlandais, G. Rosen, Ed. Hatier, Erasme 2015, cahier d'exercices (achat obligatoire)
- Guide pratique de la communication, 101 actes de communication, Th. Vromans, D. Hatier
- Nederlands voor managers(3è édition), Guy Sirjacobs-Jean-Paul Callut, De Boeck 2006
- Taalrijk, Ludo Eechaut, Erasme 2001
- Handelscommunicatie Nederlands, Jean-Pierre Vandenberghe, Van IN 2001
- Nederlands voor het bedrijfsleven en alledag bij Bulletproof nv deel 1 , Christian Loriaux,De Boeck 2014
- Nederlands voor het bedrijfsleven en alledag bij Bulletproof nv deel 2 , Christian Loriaux, De Boeck 2004
- Néerlandais des affaires intermédiaire-avancé volume2, De Boeck supérieur 2016
- Néerlandais pour réussir 1 et 2, Agneessens et Vlieghe, VAN IN 2012
- Schrijven zonder fouten, Deltas
- Ter Zake-zakelijk Nederlands voor anderstaligen, Lyan Bekkers et Susan Mennen, Intertaal 2017
- Tien op tien, Ludo Eechaut,Barbara Brooijmans et Nicole Engelen, Erasme 2006

<http://nl.bab.la/uitdrukkingen/zakelijk/>

<http://www.vdab.be>

<http://www.jobat.be>

Kranten / tijdschriften (Knack, De Tends De Standaard,...)

Taalblad: <http://www.taalblad.be/>

Woordenboeken:

Van Dale online

Mijn woordenboek online

Synoniem.net

### **Supports**

- chapitres du cours à télécharger sur ConnectED et à imprimer
- matériel audio
- matériel audio-visuel sur internet (sources mentionnées dans les chapitres du cours)
- powerpoints postés sur ConnectED
- notes de cours

## **4. Modalités d'évaluation**

### **Principe**

L'évaluation finale est composée de plusieurs épreuves:

#### **Q1:**

- travail journalier (tests et travaux) : 30%
- une épreuve écrite : 20% - une épreuve orale : 50 %

#### **Q3:**

- une épreuve écrite : 40% - une épreuve orale : 60 %

En cas d'échec, aucune dispense de matière, même partielle, n'est accordée entre les évaluations du Q1 et du Q3. Les deux épreuves (examen écrit et examen oral) seront à représenter.

## Pondérations

|                        | Q1        |      | Q2        |   | Q3        |       |
|------------------------|-----------|------|-----------|---|-----------|-------|
|                        | Modalités | %    | Modalités | % | Modalités | %     |
| production journalière | Evc       | 30   |           |   |           |       |
| Période d'évaluation   | Exe + Exo | 70 % |           |   | Exe + Exo | 100 % |

Evc = Évaluation continue, Exe = Examen écrit, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

## Dispositions complémentaires

Cette activité d'apprentissage s'adressant à un public francophone, la langue officielle est le français. La méthode pédagogique mettra néanmoins l'accent sur la langue cible.

Toutes les parties de l'examen (épreuve écrite + épreuve orale) doivent être présentées. Une partie non présentée entraînera une note de zéro.

En cas d'échec, l'étudiant sera tenu de représenter au Q3 l'épreuve écrite ET l'épreuve orale. Aucune dispense de parties de matière n'est accordée du Q1 au Q3.

Les étudiants qui ne se présentent pas à l'examen au jour et à l'heure prévus doivent présenter l'examen à la session de septembre Q3 quel que soit le motif invoqué pour justifier l'absence, sauf en cas de certificat médical ou cas de force majeure appréciés par la Direction.

## Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).

## Bachelier en Comptabilité option : fiscalité

**HELHa Campus Mons** 159 Chaussée de Binche 7000 MONS

Tél : +32 (0) 65 40 41 44

Fax : +32 (0) 65 40 41 54

Mail : [eco.mons@helha.be](mailto:eco.mons@helha.be)

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Fiscalité européenne en langues étrangères: anglais        |                                                                                                                                                                                                        |                 |             |
|------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|-------------|
| Code                                                       | 3_ECCF3B38FELEB                                                                                                                                                                                        | Caractère       | Obligatoire |
| Bloc                                                       | 3B                                                                                                                                                                                                     | Quadrimestre(s) | Q1          |
| Crédits ECTS                                               | 3 C                                                                                                                                                                                                    | Volume horaire  | 24 h        |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants | <b>Céline LAMBRETTE</b> ( <a href="mailto:celine.lambrette@helha.be">celine.lambrette@helha.be</a> )<br><b>Alice DELZENNE</b> ( <a href="mailto:alice.delzenne@helha.be">alice.delzenne@helha.be</a> ) |                 |             |
| Coefficient de pondération                                 | 30                                                                                                                                                                                                     |                 |             |
| Langue d'enseignement et d'évaluation                      | Français                                                                                                                                                                                               |                 |             |

### 2. Présentation

#### Introduction

Dans la continuité du cours d'anglais du Bloc 2, cette activité d'apprentissage vise à :

Maintenir et approfondir les acquis grammaticaux et lexicaux.

Développer la compréhension à la lecture et à l'audition.

Favoriser l'expression orale.

Préparer et orienter l'étudiant vers les situations de la vie quotidienne et professionnelle auxquelles il est susceptible d'être confronté.

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme du premier quadrimestre, il est attendu que, de façon individuelle, l'étudiant soit capable de :

Formuler correctement par écrit des messages liés à la vie professionnelle;

Formuler correctement oralement des messages liés à la vie professionnelle;

Structurer correctement une phrase;

Utiliser du vocabulaire adéquat dans un contexte donné;

Appliquer rigoureusement la théorie grammaticale dans des exercices;

Répondre adéquatement à des questions portant sur le contenu de messages écrits;

Répondre adéquatement à des questions portant sur le contenu de messages oraux;

Traduire avec précision des mots, expressions et phrases.

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

Les thèmes abordés sont entre autres:

- Job interviews
- International trade
- European taxation
- Types of taxes
- The future of accounting

#### Démarches d'apprentissage

De nombreuses activités de classe mêlent la compréhension à l'audition, la compréhension à la lecture et l'expression orale en amenant les étudiants à collaborer en petits groupes afin de s'exprimer sur les thématiques développées.

De cette façon, l'implication personnelle dans les groupes et la participation aux activités d'enseignement est favorisée.

L'enseignant supervise les activités de classe en expliquant, en écoutant, en encourageant, en conseillant et en corrigeant les messages oraux et les productions écrites.

La bonne préparation des exercices et travaux sera vérifiée par l'enseignant qui veillera à ce que soit tiré un maximum de bénéfices de la présentation et la correction de ceux-ci.

### **Dispositifs d'aide à la réussite**

Travaux à domicile  
Présentations orales en classe  
Conversations et travail en équipe  
Nombreux exercices oraux de préparation à l'examen  
Feedback quant au travail effectué

### **Ouvrages de référence**

Murphy, Raymond (2012). English grammar in use with answers. Cambridge University Press, 390 pages.  
(Intermediate - EAN: 978-0521189064)  
Sites Internet, avec entre autres  
1. Wallangues  
2. Linguee  
3. Wordreference  
4. Merriam-Webster  
5. [https://ec.europa.eu/taxation\\_customs/home\\_en](https://ec.europa.eu/taxation_customs/home_en)

### **Supports**

Syllabus à télécharger sur la plate-forme ConnectED  
Murphy, Raymond (2012). English grammar in use with answers. Cambridge University Press, 390 pages.  
(Intermediate - EAN: 978-0521189064). Cet ouvrage n'est ni indispensable ni obligatoire pour la réussite de l'AA mais vivement conseillé.

## **4. Modalités d'évaluation**

### **Principe**

#### **Q1:**

Evaluation continue: 30%  
Examen oral: 50%  
Examen écrit: 20%

#### **Q3:**

Examen oral: 60%  
Examen écrit: 40%

Aucune dispense n'est accordée au Q3 par rapport au Q1.

Un étudiant dont la note finale est en échec devra représenter un examen oral ET un examen écrit au Q3.

La note d'évaluation continue ne sera pas reprise dans la note finale du Q3.

### **Pondérations**

|                        | Q1        |     | Q2        |   | Q3        |     |
|------------------------|-----------|-----|-----------|---|-----------|-----|
|                        | Modalités | %   | Modalités | % | Modalités | %   |
| production journalière | Evc       | 30% |           |   |           |     |
| Période d'évaluation   | Exe + Exo | 70% |           |   | Exe + Exo | 100 |

Evc = Évaluation continue, Exe = Examen écrit, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

### **Dispositions complémentaires**

Les étudiants qui ne se présentent pas à l'une des parties de l'examen au jour et à l'heure prévus doivent représenter toutes les parties de l'examen lors de la 2ème session, quel que soit le motif invoqué pour justifier

l'absence, sauf en cas de certificat médical ou cas de force majeure appréciés par la Direction. En cas de non présentation d'au moins une évaluation relative à l'activité d'apprentissage (en tout ou en partie), l'étudiant obtiendra "PP" (pas présenté) pour l'ensemble de l'unité d'enseignement.

En cas de certificat médical ou en cas de force majeure appréciés par la Direction, l'étudiant pourra représenter la partie de l'examen pour laquelle il aura fourni un justificatif à une date ultérieure communiquée par l'enseignante.

Cette unité/activité s'adressant à un public francophone, la langue officielle est le français. La méthode pédagogique mettra néanmoins l'accent sur la langue cible.

#### Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).